



Divorce et biens immobiliers

Par **diana1_old**, le **13/12/2007** à **16:51**

voilà je suis séparée depuis mai 2006 je voudrais divorcer à l'amiable mais je ne sais pas quoi faire pour conserver mes biens.

Actuellement c'est moi qui paye mon crédit sur la maison principale en sachant que nous avons 3 autres maisons en location. monsieur voudrait en garder une et mettre les deux autres en vente. Serait-il possible de modifier les actes notariés : Maison principale à mon nom et l'autre que monsieur aura choisi à son nom. Et ça me coûtera combien ?